



BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUEL : Saison 2020 / 2021

Information de l'adhérent :

(* Veuillez au minimum nous communiquer votre Mail ou téléphone portable pour être informé rapidement si besoin)

NOM : PRENOM :

*Adresse MAIL :

Téléphone : *PORTABLE : Domicile :

VILLE : CODE POSTAL : Date de naissance :/...../.....

Facultatif : Adresse postale :

Souhaite s'inscrire pour :

Personnes à prévenir en cas d'urgence (minimum 1) // **OBLIGATOIRE pour les Parents / Responsables légaux (Lien)**

1) NOM : PRENOM : Téléphone : Lien :

2) NOM : PRENOM : Téléphone : Lien :

Informations complémentaires que vous jugez nécessaire à nous communiquer dans le cadre de votre adhésion (incluant d'autres responsables légaux, ou personnes susceptibles de venir chercher un adhérent mineur) :

.....
.....

AUTORISATION

1) En adhérant à la MJC de SEYSSUEL, je l'autorise à recueillir les informations du présent bulletin pour son usage exclusif dans le cadre de la gestion de ses adhérents. Ces informations sont conservées pendant deux ans sous format informatique. Conformément à la loi, je peux exercer mon droit d'accès à ces données et les faire rectifier ou supprimer en contactant : **mjc-seyssuel@orange.fr**

2) **Je n'autorise pas** (*) la MJC de SEYSSUEL **à me photographeur ou à photographeur mon enfant** (dans le cas d'une inscription d'un mineur) dans le cadre de l'activité, objet de la présente adhésion, ou lors de manifestation de la MJC, et à diffuser ces photos sur tous les supports de communication de la MJC.

3) **Je n'autorise pas** (*) les responsables à faire pratiquer, si besoin, les soins médicaux d'urgence : (traitements, hospitalisations, transfusions, interventions chirurgicales, ...) rendus nécessaires par : **mon état de santé** ou **l'état de santé de mon enfant**.
(dans le cas d'une inscription d'un mineur).

(*) Cocher la mention que si nécessaire.

Spécifiquement en cas d'adhésion pour un enfant :

Rappel de l'article 4 du Règlement Intérieur de la MJC de SEYSSUEL, à savoir :

« Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du personnel d'accueil ou de l'animateur et le remettre à celui-ci.

La responsabilité de l'Association s'arrête à la fin de l'activité.

Les parents dégagent la responsabilité de l'Association pour les enfants venant aux activités seuls et repartant seuls de celles-ci »

Je soussigné, Mme ou M

Déclare avoir pris connaissances du règlement Intérieur de la **MJC de SEYSSUEL** (www.mjcseyssuel.fr)

Fait à SEYSSUEL, le.....

Signature OBLIGATOIRE de l'adhérent
ou pour un adhérent mineur :
des Parents ou des Responsables Légaux